

Comité de Vendée de Tennis de Table

Conformément au compte-rendu du Comité Directeur du 03/07/01 sans demande de modification dans les 15 jours suivant leur réception, les comptes-rendus seront adoptés.

Infos du Président

Monsieur Limousin ouvre la séance à 18h30 et accueille nos invités : Monsieur Joseph VRIGNON - Vice Président délégué de la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan et Monsieur Claude BOUTIN – Chargé de Relations Publiques au Crédit Mutuel Océan, exceptionnellement conviés pour signer la convention de partenariat qui lie leur établissement bancaire à notre association. Un tour de table est alors effectué afin de présenter chaque membre du comité. Monsieur Vrignon conclut en retraçant l'historique de ce partenariat entre les deux signataires. Il a permis à la banque d'accueillir les comptes de 80% de nos clubs. Monsieur Vrignon souligne également l'investissement du comité pour encourager les élus à suivre les formations du CDOS-CMO. Pour finir, le CMO se félicite du résultat des deux équipes CMO corpo T.T. au sein de leur établissement : respectivement 1^{ère} et 2^{ème} du championnat de France Corpo.

La signature de la 6^{ème} convention de partenariat pour l'olympiade 2008/2012 nous permet d'obtenir 3000 euros par année, ventilés, pour une part, sur différentes actions, telles que le Challenge CMO, le Fémi-Ping Océan et les encarts publicitaires.

Infos Fédérales

- Le 14 décembre avait lieu l'assemblée générale électorale de la Fédération. Monsieur Alain Dubois, de la Bretagne est notre nouveau Président.
- Le budget prévisionnel présenté par l'ancienne équipe suite aux élections fait apparaître un déficit de 208.000,00 € sur le compte d'exploitation. Deux suggestions ont alors été proposées :
 1. augmenter le tarif des licences seniors et jeunes, ce qui pourrait engendrer un gain de 260.000,00€ et augmenter les autres postes de produits de 4.5%.
 2. de ne pas augmenter les licences Seniors mais de maintenir une hausse de 4,5%.

Comité Directeur

Réunion du

16 décembre 2008

Présents

AUBUSSON Jean-Pierre
BARICAULT Jean-François
BESSON Marie Noëlle
BROCHARD Stéphane
CALLAUD Laurent
FERRE Gaétan
FOUCAUD Pierre
GODET André
JOSLAIN André
LE BERT Yves
LIAIGRE Jérôme
LIMOUSIN Louis-Marie
MARTINEAU Frédéric
OIRY René
POLAK Pierre
PRIVAT Philippe
VERHAEGHEM Jean-Claude

Invités

PASQUEREAU Fabienne
SEYMOUR Tony

Les deux propositions ont été refusées par l'assemblée. La Vendée avait donné son aval pour 50% des membres présents. Un nouveau Budget Prévisionnel sera présenté en Mars.

A savoir, une assemblée générale fédérale coûte environ 30.000,00€. De plus, il apparaît que la moitié des Comités n'ont toujours pas payé leur redevance.

- La fédération souhaiterait voir passer le cap des 400.000 licenciés dans 8 ans.
- Le rapport du D.T.N. – Michel Gadat, démontre qu'il n'y a pas de résultats probants en Seniors. En revanche les Cadets et Juniors présentent quelques espoirs.

Ligue

- 4 clubs des Pays de la Loire, dont Belleville, ont été récompensés par Progress'Club. Cette action ne sera pas reconduite au niveau fédéral, en revanche, la Ligue souhaite la conserver. La grille financière a changé et se trouve être plus favorable pour certains clubs.
- La nouvelle formule du Critérium Fédéral ne fait pas l'unanimité. Elle est très coûteuse pour les clubs, mais, à priori rémunératrice pour la fédération. Exemple : le club de Beaufou pour une seule journée a dépensé 1.700,00€, de plus la formule ne permet pas de faire assez de rencontres. L'ancienne était beaucoup plus intéressante, et permettait à des pongistes de jouer 11 ou 12 rencontres, même en perdant dès le début.
- Sport en Familles : le comité devrait avoir un retour financier de l'action.
- Projet Détection : présenté par Fabrice Davis, a été voté à l'unanimité. Le document sera envoyé par mail à l'ensemble des membres du comité.
- Sport Adapté : Il y aura une réunion entre Hervé Soulard et les élus de ligue.
- Vétérans : Yves Le Bert ira à la commission vétérans.

Un point sur les licenciés par département :

- **CD 44 = égal**
- **CD 49 = égal**
- **CD 53 = + 150**
- **CD 72 = + 128**
- **CD 85 = + 40**

Total LIGUE = 18332

Vendée

- E.S.V.A. : le comité enverra l'adresse courriel des clubs employeurs à ESVA afin qu'ils fassent connaître leur mission.
- PRISONS : La D.D.J.S. nous versera 939,45€ pour le premier semestre 2009. Un courrier sera fait à la fédé pour demander ce qu'il nous manque financièrement pour solder cette opération de 2008.
- Réunions C.D. 2009 : 12/01/09 – 23/02/09 – 23/03/09 – 20/04/09 – 08/06/09 – 19/06/09 (assemblée générale) – 06/07/09 – 31/08/09 – 07/09/09 (réunion de secteurs). Pas de réunion des présidents.
- Invitation à l'inauguration de la salle du Château d'Olonne à 11h le 20/12/2008. Louis-Marie Limousin et Jean-Pierre Aubusson s'y rendront.

Infos du C.T.D.

- TOP JEUNES : St Pierre la Cour les 13 & 14/12/2008 : 7 clubs vendéens (Aizenay, Beaufou, Belleville, Jard, Noirmoutier, Roche T.T., St Hilaire) représentant 21 joueurs.
 - **Benjamins** : A. Privat (Belleville) : 5^{ème}
M. Magné (Aizenay) : 11^{ème}
 - **Benjamines** : C. Coirint (Roche T.T.) : 1^{ère}
C. Laidin (Noirmoutier) : 9^{ème}
M. Favre (Aizenay) : 10^{ème}
L. Pavageau (St Hilaire) : 12^{ème}
 - **Minimes G** : S. Soulard (Roche T.T.) : 3^{ème}
F. Boisseleau (Jard) : 6^{ème}
D. Jary (Jard) : 9^{ème}
 - **Minimes F** : L. Perreau (St Hilaire) : 1^{ère}
N. Métais (Beaufou) : 2^{ème}
L. Bourcier (Beaufou) : 8^{ème}
 - **Cadettes** : M. Buchou (St Hilaire) : 1^{ère}
C. Peigne (St Hilaire) : 4^{ème}
O. Sionneau (Beaufou) : 6^{ème}
M. Loiret (St Hilaire) : 12^{ème}
 - **Juniors G** : S. Graizeau (Beaufou) : 4^{ème}
A. Fauchet (St Hilaire) : 9^{ème}
M. Soulard (Beaufou) : 12^{ème}
 - **Juniors F** : C. Giraud (Beaufou) : 2^{ème}
M. Gendronneau (Beaufou) : 3^{ème}
- Le 20/12/2008 auront lieu les interclubs départementaux Cadets / Juniors à la Roche sur Yon. 24 équipes en Juniors et 17 en Cadets sont inscrites.
- Jérémy Roussel, Clara Laidin, Marine Favre, Léopold Michenaud, et Arthur Privat iront aux Mini Com's à Tours le 20/12/2008.

Tour des Commissions

• ARBITRAGE

- Formation le 13/12/2008 – partie théorique. 19 candidats étaient sur place représentant pour la plupart des clubs qui n'en disposaient pas jusqu'alors.

• COMMISSION SPORTIVE

- La première phase se termine avec 4 descentes de région : Ste Flaive, Chauché, Nieul et Les Herbiers et la montée de Roche T.T., Beaufou, et l'entente Avrillé/Château d'Olonne.
- Les nouvelles poules ont été pré-travaillées, mais rien de définitif avant le 23/12/2008, en attente des PR.
- Engagements en D5 : + 19 équipes qui combleront donc 6 poules (avec quelques exempts). En D4, les poules sont complètes. Chez les Filles : les poules ne sont pas toutes pourvues. La Roche T.T. monte et l'équipe des Herbiers déclare forfait. Ces éléments font que la D1 ne sera composée que de 6 équipes en D1 et 5 en D2. Les clubs auront toutefois la possibilité de mettre en place des matches amicaux, si aucune nouvelle équipe ne se fait connaître.

- **CRITERIUM FEDERAL**

- Le deuxième tour est passé. Il n'y a plus de nouvelles inscriptions possibles. Jérôme Liaigre enverra un courrier début janvier aux J.A.

- **FEMININES**

- Il est demandé la possibilité de faire un tableau exclusivement Féminin lors des individuels Vétérans. Cette demande fait suite à la compétition qui a eu lieu le 14/12/2008.
- Nous manquons de communication auprès de la gent féminine. Il est proposé que nous sortions toutes les adresses mail des féminines en Vendée, Vétérans en particulier afin de les motiver.

- **VETERANS**

- Le 14/12/2008 : individuels Vétérans au Poiré sur Vie : 55 participants dont 8 féminines. Les vainqueurs : Marie-Noëlle Besson d'Avrillé en +40 ans – Catherine Sirot des Sables d'Olonne en +50 ans – Loïc Limousin de Belleville en +40 ans – Denis Weiss de Fontenay en +50 ans – Jacques Boucart des Magnils en +60 ans – Armand Boisard des Sables d'Olonne en +70 ans.
Brièvement, la compétition a réuni plus de monde venant de 16 clubs. La compétition s'est déroulée dans d'excellentes conditions, il faut tout de même souligner l'importance de rester déjeuner à la suite de la rencontre. Ceci est primordial si l'on veut créer une certaine cohésion. Egalement, le fait d'avoir 1 responsable Vétérans par club, permet un meilleur suivi des informations. Remerciements à ces personnes.

- **CORPO**

- Il y'aura des individuels fin janvier 2009. par ailleurs, 4 équipes sont intéressées pour renouveler le championnat par équipes : 2 du C.M.O., 1 d'AXA et 1 du C.H.D.

- **JEUNES**

- Changement de date du C.I.C. Benjamins le 28/03/2009. 2 prétendants pour reprendre cette compétition : Les Magnils et le C.E.F. *Décision* : C'est le C.E.F. qui organisera cette manifestation. *adoptée à l'unanimité.*
- De la réunion de la commission qui a eu lieu le 08/12/2008, est ressorti la demande suivante, à savoir une nouvelle répartition de la subvention du C.M.O.

<i>répartition</i>	Challenge C.M.O.	Fémi-Ping	Part Comité
En 2007/2008	1226 €	1000 €	610 €
Demande : Pour 2008/2009	1400 €	1000 €	600 €

- Cette somme serait alors distribuée de la façon suivante :

Catégorie I	1 ^{er}	350 €
	2 ^{ème}	230 €
	3 ^{ème}	150 €
	4 ^{ème}	120 €
	5 ^{ème}	100 €
Catégorie II	1 ^{er}	180 €
	2 ^{ème}	90 €
Catégorie III	1 ^{er}	120 €
	2 ^{ème}	60 €
total		1400 €

Décision : la proposition est acceptée à l'unanimité.

- **FINANCES**

- Le deuxième relevé a été envoyé le 1^{er} décembre avec pour échéance le 19 de ce même mois. 42 clubs se sont déjà acquittés de leur facture.
- Les Sables n'ont pas dérogé à la règle même s'ils n'ont pas payé leur dernier relevé de la saison 2007/2008. Un courrier a été envoyé.
- Depuis la dernière réunion, ce sont 30.000 euros qui ont été payés en factures diverses Fédération, Ligue, Bureautique, et cotisations.

- **COMMUNICATION**

- Rendez-vous est fixé le 29/12/2008 au matin pour la création du site, entre Fabienne et Messieurs Buchet, Privat et Liaigre, pour une mise en ligne très probablement courant le premier trimestre 2009.

- **ADMINISTRATIF**

- Madame GIRARD a adressé un courrier au comité demandant la possibilité de réduire son temps de travail. Elle souhaiterait effectuer 7h45/jour sur 3 journées, au lieu de 4 actuellement.
- Le comité accepte cette demande mais constate qu'il faut pourvoir à ce remplacement. Le choix est fait de proposer à Fabienne PASQUEREAU de compenser cette réduction de temps. Elle est la mieux placée pour assurer cette tâche, connaissant maintenant bien le travail, assurant son service de façon très satisfaisante et étant à priori disponible sur le long terme. Cependant, compte tenu d'une part du surcroît de travail qu'elle aura à supporter en raison de la création du site internet du comité, d'autre part qu'elle devrait quitter le comité de judo où elle travaille également à temps partiel, le comité décide de lui garantir aucune perte de rémunération à raison de son arrêt au comité de judo. Un réexamen de son échelon sera opéré de manière à lui assurer une promotion légitime. En tout état de cause, ces modifications d'emplois ne créeront pas de surcharge financière par rapport à la situation d'il y a deux ans, avant le départ en retraite de Mme JOUBERT.
- Le comité décide également, en raison de la non-officialisation de la prime de transport par l'état, d'une prime exceptionnelle de 200 € nets pour les salariés du comité.

La réunion se termine à 22 h 00

Fabienne PASQUEREAU